

Bilan simplifié de la section HAUTE VIENNE pour l'année 2024

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	1087	1087	0	0	Fonds syndicaux	23343	23343
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	1087	1087	0	0	report à nouveau	-2119	-1738
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-7440	-380
					Total(1)	13785	21225
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0	0	0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	13785		13785	21225	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	14871	1087	13785	21225	total(1+2+3+4+5)	13785	21225

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	26305	17066	Produits d'exploitation(1)	19465	16010
achats	958	921	Cotisations	9347	10159
autres charges externes	0	0	Subventions	0	1820
autres services extérieurs	9553	5879	Autres produits	8580	2386
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	1538	1645
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	15795	10267			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	826
Charges exceptionnelles(3)	600	150	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)		0	Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	26905	17216	total(1+2+3+4)	19465	16836
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-7440	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de la Haute Vienne

Exercice clos au 31 décembre 2024

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 13785 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un déficit de 7440 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↙

- 1- Le Congrès Fédéral pour un montant de 1410 €
- 2- Déplacements et goodies élections pour un montant de 2009 €
- 3- Ordinateur et téléphones pour un montant de 1391 €

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 3 personnes
- 1 Secrétaire Départementale
- 1 Secrétaire Départemental Adjoint
- 1 Trésorière Départementale (à mi-temps)

Bilan des ressources de la section HAUTE VIENNE pour l'année 2024

Ressources de l'année 2024	
Cotisations reçues.....	9 347,10 €
Reversement de cotisations.....	4 354,30 €
Subventions reçues.....	0,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	8 580,00 €
Produits financiers percus.....	0,00 €
Total des ressources.....	13 572,80 €